



Compte rendu

**Comité de suivi # 12 – Québec - Portneuf
Licences d'exploration
2007PG924 - 2008RS224**

Rencontre - 8 décembre 2021

Informations générales

Par vidéoconférence

Heure : 13h00 à 13h30

Date : 8 décembre 2021

Animée par : Jean-Sébastien Marcil, Ressources Utica Nord-Est Inc.

Présents à la vidéoconférence du 8 décembre 2021

Lori-Jeanne Bolduc

Conseil de la nation Huronne-Wendat, conseillère en
aménagement du territoire

Deny Lépine

St-Alban, Maire

Jean-Pierre Naud

Chambre de commerce de Portneuf Ouest, PDG

Manon Vial

Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale Côte-
Nord, Directrice adjointe

Ressources Utica Nord-Est Inc.

Jean-Sébastien Marcil

Directeur de projets - Géosciences

Yannick Tourigny

Directeur de projets - Ingénierie

Personne absente

Martin Fleury

Citoyen

Déroulement de la rencontre

Ordre du jour :

- 1- Ouverture de la réunion
- 2- Note sur le fonctionnement
- 3- Activités depuis la dernière réunion
- 4- Questions
- 5- Formulaire d'inscription des membres
- 6- Suivi à la réunion
- 7- Fin de la réunion

1 Ouverture de la réunion

Jean-Sébastien Marcil souhaite la bienvenue aux participants qui se présentent à tour de rôle.

2 Note sur le fonctionnement

Jean-Sébastien Marcil explique que la réunion se déroulera selon les règles établies lors des réunions précédentes à la seule différence que la planification, la coordination et l'animation des réunions seront assumées dorénavant par un représentant de Ressources Utica Nord-Est et que Guy Amyot n'étant plus à l'emploi de l'entreprise, une autre personne sera en charge. Pour l'année 2021, cette responsabilité sera celle de Jean-Sébastien Marcil.

3 Activités depuis la dernière réunion

Yannick Tourigny et Jean-Sébastien Marcil font d'abord un rappel des démarches administratives entreprises en rapport avec les deux licences sur le territoire couvert pour le comité de suivi depuis la dernière réunion qui s'est tenue le 17 décembre 2020.

Les 2 représentants de Ressources Utica Nord-Est décrivent ensuite les activités reliées aux projets d'exploration gazière.

Les deux points importants sont :

- Aucun projet d'exploration, de production ou autre activité n'est prévu sur le territoire pour l'année 2022, tout comme ce fût le cas en 2021.
- Lors du discours inaugural du 19 octobre 2021, le premier ministre François Legault a annoncé que le gouvernement du Québec a pris la décision de renoncer définitivement à extraire des hydrocarbures sur son territoire. L'ensemble des activités de l'entreprise est affecté en attendant d'obtenir de plus amples détails de la part du gouvernement.

L'ensemble de l'information présentée lors de la rencontre se retrouve à l'annexe A

4 Questions

Un des membres questionne la stratégie de Ressources Utica d'avoir fait l'acquisition de licence d'exploration au Québec. Les représentants de l'entreprise expliquent que les licences ont été acquises en 2018-2019 au moment où une nouvelle Loi sur les hydrocarbures au Québec venait d'être sanctionnée et que les indications étaient qu'il serait possible de développer ces formes d'énergie dans la province.

Une question s'ajoute sur la manière dont sont fermés définitivement les puits et si c'est possible de « vraiment » les fermer définitivement. Les ingénieurs de Ressources Utica Sud-Ouest expliquent que l'ensemble de l'opération de fermeture et restauration est fortement réglementée au Québec et que certaines spécifications s'ajoutent lorsque le site est situé en territoire agricole. Les ingénieurs de Ressources Utica Sud-Ouest expliquent également que la réglementation en vigueur oblige les entreprises à assurer un suivi des sites sur plusieurs années après leur fermeture définitive. Le suivi assure un contrôle à long terme et permet de démontrer que le puits est bel et bien fermé définitivement. Il faut également noter que la majorité des puits anciens fermés définitivement ne pose aucun problème. À titre d'exemple, selon les données publiques du MERN, au 31 mars 2021, le Québec comptait 775 puits inactifs. Ces puits sont généralement fermés définitivement et aucune activité de production ou de stockage n'y est possible. De ce nombre 67 puits ont été identifiés comme présentant certains enjeux et nécessiteront une analyse plus approfondie afin de déterminer, avec les interventions à réaliser, les correctifs appropriés à apporter. Globalement, les problématiques recensées existent souvent à des degrés faibles et ne représentent pas de danger pour la santé et la sécurité des personnes ou de menaces importantes à la qualité de l'environnement*. Plus précisément, 30 puits seulement ont été identifiés comme présentant des problèmes plus importants possiblement liés à des travaux de fermeture déficients. C'est donc dire que plus de 95% des ouvrages ont été fermés définitivement sans problème significatif.

* Source : https://mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/RA_etat_puits_hydrocarbure_inactifs_MERN.pdf

5 Suite de la réunion

Les membres du comité recevront dans les prochains jours un compte rendu de la réunion qui sera soumis à leur approbation.

Par ailleurs, les représentants du titulaire précisent que toutes les informations transmises durant les réunions du comité de suivi sont de nature publique et que les membres sont libres d'en disposer à leur guise. Comme principal canal de communication entre le titulaire et la population locale, les membres sont également invités à transmettre au titulaire toute préoccupation et demande d'information des citoyens par rapport à ses activités.

6 *Fin de la réunion*

Levée de la réunion à 13 h 30.

Rédigé par : Jean-Sébastien Marcil, Ressources Utica Nord-Est Inc.

Annexe A

Présentation effectuée lors de la rencontre

Comité de suivi #12 – Québec-Portneuf

Rencontre annuelle

Présentation

8 décembre 2021



Comité de suivi# 12
Québec-
Portneuf

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Fonctionnement de la réunion
- 3. Activités depuis la dernière réunion
- 4. Formulaire d'inscription des membres
- 5. Questions - commentaires
- 6. Suite de la réunion
- 7. Fin de la réunion





- Fondée en 2017, Ressources Utica est une société privée basée à Québec et dirigée par des Québécois
- Notre mission est de développer une entreprise énergétique visionnaire et innovante au bénéfice des générations futures
- Nous adhérons pleinement aux principes du développement durable et de la protection de l'environnement
- Nous voulons contribuer par nos actions à la transition énergétique actuellement en cours



Quatre grands axes de développement

Géothermie

Biogaz et Gaz naturel renouvelable



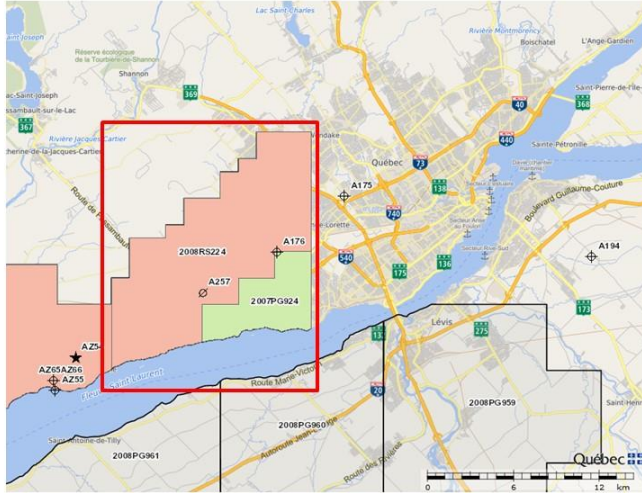
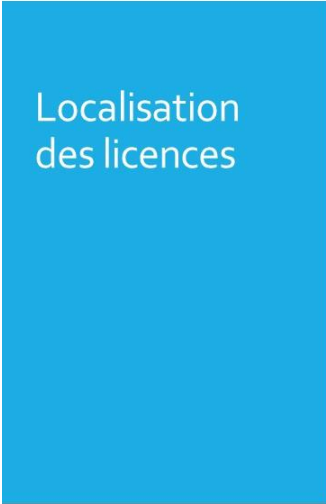
Gaz naturel

MCS*



*Minéraux critiques et stratégiques (MCS) : lithium, sodium, calcium, magnésium, etc...

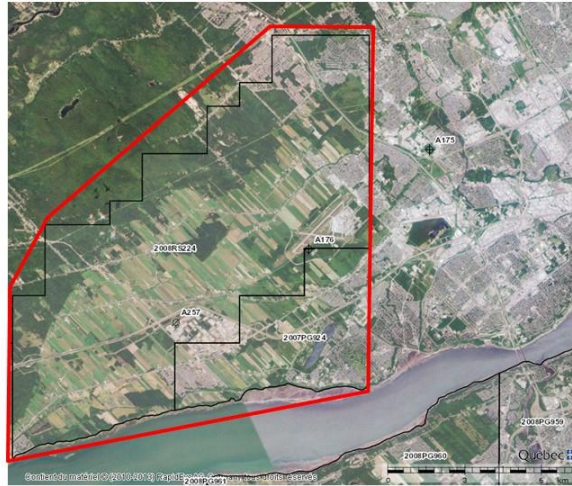
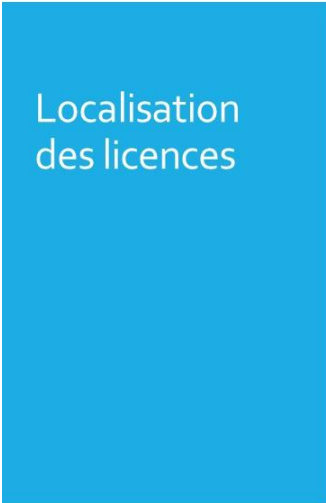
Comité de suivi# 12



<https://sigpeg.mrn.gouv.qc.ca/gpg/hydrocarbures/hydrocarbures.htm>



Comité de suivi# 12



<https://sigpeg.mrn.gouv.qc.ca/gpg/hydrocarbures/hydrocarbures.htm>



Activités sur le territoire

Encadrement légal:

- Loi sur les hydrocarbures;
- Loi sur la qualité de l'environnement;
- Nombreux règlements associés.



Activités depuis la dernière rencontre

Dernière rencontre : 17 décembre 2020

- **Dossiers administratifs**
- **Inspections sur le terrain**
 - Inspections mensuelles
 - Inspection annuelle
- **Projet d'exploration**
 - Aucun projet n'est en préparation actuellement sur le territoire de ces licences

Activités sur le territoire

Encadrement légal:

- Loi sur les hydrocarbures;
- Loi sur la qualité de l'environnement;
- Nombreux règlements associés.



Processus administratif

2019	Acquisition des actifs de Cuda Pétrole et Gaz par Ressources Utica Nord-Est Inc.
	Dépôt des demandes de cession de licences d'exploration au MERN
	2007PG924, aucun puits sur le territoire
	2008RS224, 1 puits sur le territoire: A257 - Junex, Saint-Augustin-de-Desmaures No.1
2020	En attente de la cession des licences et du transfert de responsabilité du puits
10/7/2021	Cession de la licence 2007PG924 complétée (No d'inscription 2021TR023)
11/26/2021	Cession de la licence 2008RS224 complétée (No d'inscription 2021TR047)
En date du 8 décembre 2021	En attente du transfert de responsabilité du puits A257
Note:	Les avis postaux aux résidents signifiant la cession des licences sont reportés, compte tenu de la situation ci-dessous
Annonce faite lors du discours inaugural, 19 octobre 2021 par François Legault	Le gouvernement du Québec a pris la décision de renoncer définitivement à extraire des hydrocarbures sur son territoire.

Inspections, suivi et entretien de puits et de sites

Activités sur le territoire

Encadrement légal:

- Loi sur les hydrocarbures;
- Loi sur la qualité de l'environnement;
- Nombreux règlements associés.

8 fois en 2021: visite de sécurité, vérification visuelle des équipements, prise de photos

10 fois en 2021: prise des pressions, vérification fonctionnelle des équipements, informations portées au registre

2 fois en 2021: Entretien des équipements, tests de conformité

Visite du MERN au mois d'août pour test de migration dans le sol et inspection



Questions

• ?

